

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-267

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **17 mars 2025**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-267** modifiant le Règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait à diverses dispositions.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 25 mars 2025.



Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière